Subventions d’investissement

En application du décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020, les communes et les groupements doivent publier le plan de financement des investissements qui bénéficient de subventions.

Retrouvez ci-dessous les projets ayant fait l’objet de subventions :

- Construction de 2 salles associatives
- Rénovation église Saint Maurice /Chapelle d’Allemogne
- City stade
- Voie verte
- Maison Municipale de santé

Contact

Mairie de Thoiry

374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY

04 50 41 21 66

mairie@mairie-thoiry.fr

mairie-thoiry.fr